

FRANCE

GENTLEMEN'S QUARTERLY

# ARNOLD SCHWARZENEGGER

## LA LÉGENDE IS BACK!



De Terminator à mentor... Entretien exclusif avec l'acteur et son fils Patrick.

- BUSINESS** ELON MUSK EST-IL DEVENU COMPLÈTEMENT DINGUE ?
- MODE** LES SECRETS POUR ÊTRE CHIC À LONGCHAMP COMME À MIMIZAN
- + SPÉCIAL ÉTÉ** RÉALISER LE COCKTAIL ULTIME / DEVENIR LE ROI DU VÉLO / EXÉCUTER LA BOMBE PARFAITE À LA PISCINE / PÉCHO À L'ÉTRANGER...

Photographie pour GQ : Giampaolo Sgura

M 09841 - 132 - F: 3,90 € - RD





## AFFAIRE DES FAUX « LE DRIAN » : DÉMASQUE-MOI SI TU PEUX !

C'est l'histoire d'une incroyable arnaque. Depuis quelques années, des escrocs de haut vol (dont certains viennent d'être arrêtés) ont réussi à se faire passer pour le patron du quai d'Orsay afin de carotter de riches personnes. Leur technique : usurper l'identité du ministre dans des vidéos grâce à des masques en silicone...

PAR PAUL FOURNIER ET BRENDAN KEMMET\_ILLUSTRATIONS PIERRE LA POLICE



**D**ans les couloirs du pôle financier du tribunal de grande instance de Paris, l'affaire occupe les conversations depuis des mois. Et pour cause. Comment une bande d'escrocs a-t-elle pu aussi facilement usurper l'identité d'un ministre d'État et celle de ses plus proches collaborateurs, puis s'en servir pour soutirer des millions d'euros à de riches particuliers et hommes d'affaires ? Le dossier, politique par définition, plombe le cabinet du juge d'instruction, Clément Herbo. Depuis le printemps 2016, ce magistrat a été destinataire de

dizaines de signalements de victimes. Les dernières en date se nomment Didier Deschamps, le sélectionneur à succès des Bleus, champions du monde de football, le puissant homme d'affaires libanais Samir Traboulsi, et Dominique Desseigne, PDG du florissant groupe des casinos Barrière. Le scénario est bien rodé : le ministre Jean-Yves Le Drian en personne a tenté de les joindre, par l'intermédiaire de Jean-Claude Mallet, son conseiller spécial, afin d'assurer le paiement d'une rançon pour faire libérer des journalistes français retenus en otage par des terroristes en Syrie ou au Mali...

Ni Deschamps ni les autres ne se sont, contrairement à des dizaines de victimes, laissé abuser par l'escroquerie dite au « faux Le Drian ». Les tentatives se chiffrent en centaine et la majorité des auteurs – plusieurs gangs d'escrocs opérant depuis l'étranger et notamment Israël – restent à interpeller. Pour autant, les policiers lancés à la poursuite de ces aigrefins sans frontière viennent de connaître une embellie. Des mois d'investigations et de longues négociations avec les autorités judiciaires israéliennes ont récemment permis d'aboutir à l'arrestation de suspects, agissant depuis l'État hébreu. En février, trois Franco-Israéliens, âgés de 37 à 47 ans, ont été surpris par les enquêteurs de l'unité anti-criminelle Lahav 433, à Netanya dans la banlieue sud de Tel-Aviv. Ces derniers agissaient à la demande de la justice française. C'est la première arrestation en flagrant délit, en Israël, d'escrocs présumés sévissant au préjudice de la France. Yves E., Freddy J. et Samuel B. sont soupçonnés d'avoir abusé de la crédulité de Gilbert Chagoury, un riche homme d'affaires libano-nigérien. Dans un document confidentiel du ministère des Affaires étrangères, daté du mois de janvier et adressé au procureur de la République de Paris, Rémy Heitz, on peut lire que le cabinet du ministre Jean-Yves Le Drian « a été avisé par l'intermédiaire du directeur de la sécurité de la société Total qu'un interlocuteur régulier du groupe, M. Gilbert

Chagoury, avait été approché et sollicité financièrement par téléphone, pour les besoins d'une opération, par un ou plusieurs individus se faisant passer pour M. Jean-Claude Mallet (*conseiller spécial auprès de Jean-Yves Le Drian, ndlr*) ». Le rédacteur du même document précise : « M. Chagoury a (...) opéré, le 25 octobre 2018, un virement bancaire d'un montant de 7 900 000 dollars (*un peu plus de sept millions d'euros*) sur un compte ouvert à la Bank of communications à Shanghai (Chine). M. Jean-Claude Mallet n'a jamais été à l'origine de ces sollicitations. » Les trois auteurs présumés ont été arrêtés alors qu'ils s'apprêtaient encore à empocher près de deux millions d'euros soutirés à une autre victime.

#### LES PREMIERS « HARPONNÉS »

**L**es premiers signalements de cette arnaque hors norme remontent à l'été 2015. Dans la torpeur estivale, un haut fonctionnaire porte plainte pour « une usurpation de la qualité de ministre des Affaires étrangères et de ministre de la Défense », Laurent Fabius et Jean-Yves Le Drian. C'est la panique. Le Quai d'Orsay « est particulièrement préoccupé ». Les services du ministère tunisien de la Défense ont reçu un contrat lié à la vente d'hélicoptères Airbus avec ordre de payer. Mais le document est un faux assez grossier et l'arnaque capote. À la rentrée 2015, le scénario évolue (avec la fameuse rançon demandée pour libérer des otages français) et cible les plus grosses entreprises du CAC 40 : Thales, Sanofi, Vinci, Total. Là encore, les escrocs font chou blanc.

Mais les toutes premières victimes ne vont pas tarder à apparaître. Elles sont riches, voire très riches, et célèbres. Il faut remonter au mois de mars 2016 à Chantilly, dans l'Oise. Le château et les écuries de chevaux de course de ce joyau du patrimoine français ont été largement entretenus grâce à la générosité du prince Karim Aga Khan IV. Ce milliardaire, membre de la jet-set, chef spirituel ▶

continue, exactement la même chose, y'a je crois 200 ou 300 millions d'euros de comment on appelle ça, de préjudice (...) Dans leur tête, je suis à la tête de tout ça, ils ont pas compris que c'est plusieurs groupes qui n'ont absolument rien à voir avec moi. » En clair, Chikli semble constater que d'autres groupes recopient son arnaque, et ça l'agace.

Dans cette affaire à la « faux Le Drian », les avocats des deux comparses, mis en examen avec trois autres suspects, ont déposé « une requête en annulation qui a été plaidée devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris, précise M<sup>e</sup> Jean-Marc Fédida, l'un des avocats de Gilbert Chikli. Nous attendons le délibéré ». Sollicités, les avocats d'Anthony Lasarevitch n'ont pas donné suite. En attendant que la justice se prononce, les deux hommes restent détenus et l'arnaque continue de prospérer. Certes, le coup de filet déclenché au mois de mai en Israël semble avoir calmé les ardeurs des « imitateurs » présumés de la « méthode Chikli ». Définitivement ? Rien n'est moins sûr. ●



JEAN-MARC LAURENÇU



## « BEAUCOUP DE VICTIMES N'ONT SÛREMENT PAS ENCORE PORTÉ PLAINTÉ »

Interview de M<sup>e</sup> Delphine Meillet, avocate de Jean-Yves Le Drian et de quatre de ses proches collaborateurs. Par P.F.

### Pourquoi ces escrocs ont-ils choisi d'usurper le nom et la qualité de Jean-Yves Le Drian ?

« Cette affaire a démarré en 2015 avec une tentative d'escroquerie liée à une vente fictive d'hélicoptères de combat Tigre au gouvernement tunisien.

À l'époque, mon client, M. Jean-Yves Le Drian, est ministre de la Défense. Ensuite, le scénario de ces escrocs a évolué vers le paiement d'une rançon pour libérer des otages détenus par l'État islamique. Là encore, si cela avait été la réalité, le ministre de la Défense se serait

retrouvé directement concerné par cette affaire. Il était donc logique pour ces escrocs de se focaliser sur mon client. »

### Les récentes interpellations en Israël sont-elles significatives pour vous ?

« Totalement. C'est même une avancée extraordinaire. Les faits reprochés à ces trois suspects interpellés en Israël n'ont pas été joints à l'instruction en cours en France. Mais nous savons déjà que depuis ces interpellations, plus aucun nouveau fait n'a été signalé. C'est aussi le signe que même si les auteurs de ces

escroqueries agissent depuis l'étranger, ils ne sont pas à l'abri pour autant. La justice française a déployé d'importants moyens, notamment en matière de coopération internationale, pour les appréhender et récupérer l'argent détourné. »

### Selon vous, comment les victimes ont-elles été ciblées ?

« Difficile à dire. Les auteurs présumés de ces faits ont tenté leur coup avec la plupart des ambassades de France à l'étranger et des dizaines de sociétés françaises. Ils ont tout essayé, aussi bien avec la banque

du Vatican qu'avec un célèbre marchand d'art, un ancien sénateur, un patron d'un club-phare de rugby du Top 14 ou bien encore un magnat de l'industrie. Et il y a, sans doute, beaucoup plus de victimes que la quinzaine qui a saisi la justice. Beaucoup d'autres personnes physiques ou des sociétés n'ont, sans doute, pas osé porter plainte par honte et par peur de voir leur nom apparaître sur la place publique. C'est terrible car cette escroquerie joue aussi sur le ressort de la culpabilité ressentie par la victime de s'être laissé ainsi embobiner. »